



Déroulement de carrière des **montagnards** CRS... L'UNSA Police à l'initiative !

Du 27 février au 1^{er} mars 2018, une délégation UNSA Police, menée par Thomas Toussaint, s'est déplacée aux côtés des CRS Montagnards. A cette occasion, l'UNSA Police a relevé un dysfonctionnement flagrant visant la reconnaissance de leur spécialité, impliquant l'avancement... L'UNSA Police saisit par courrier Monsieur Philippe Klayman, DCCRS, il nous répond et nous donne raison !

Dans le cadre de la reconnaissance de la spécialité, l'UNSA Police est en très bonne voie pour faire aboutir une revendication des montagnards.

Les éléments de réponse du DCCRS, laissent augurer un pas décisif visant le rétablissement de nos collègues dans leur bon droit ! :

« D'autre part, pour la formation de chef de caravane de secours, je vais saisir le DRCPN afin que cette spécificité soit rapidement intégrée et conduite à une équivalence pour l'avancement au grade de brigadier de police. »



UNSA Police, autonome & apolitique





UNSA POLICE

Affilié à

L'Union Nationale des Syndicats Autonomes

25 rue des tanneries 75013 PARIS

Email : secretariat@unsapolice.com

Site : <http://police.unsa.org>

Tél : 01 43 40 64 27 - Fax 01 71 18 22 90

Référence : PC-SG/SEC2018-29

Paris, le 07 mars 2018

Monsieur Philippe KLAYMAN
Directeur Central des CRS
Direction Centrale des CRS
Place Beauvau
75008 PARIS

Monsieur Le Directeur,

Une délégation UNSA Police s'est récemment déplacée au détachement d'Albertville CRS montagne ainsi qu'aux postes de secours de Courchevel, Modane et Le Versoud. A cette occasion, nous avons pu échanger avec les différents acteurs du secours en montagne, de tous les échelons hiérarchiques.

Ce déplacement a été révélateur de différentes problématiques dont font face quotidiennement nos collègues montagnards et qui viennent complexifier l'accomplissement de la mission de secours.

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

L'UNSA POLICE revendique que nos montagnards puissent être reconnus comme spécialistes. Les fonctionnaires passent des stages et formations, qui, pour certains sont reconnus au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) d'un niveau allant jusqu'à BAC+3.

L'UNSA Police souhaite porter au plus haut cette revendication afin que nos collègues puissent être reconnus et, cela au même titre que nos homologues gendarmes dont le module de chef de caravane secours en montagne leur fait obtenir le grade supérieur, cela, dans le cadre de la mutualisation police-gendarmerie.

Vous souhaitant bonne réception de notre analyse et dans l'attente de vos décisions sur ces légitimes revendications, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes sincères salutations.

Bon à vous .

Philippe CAPON
Secrétaire Général
UNSA POLICE

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA POLICE NATIONALE

Paris, le - 4 MAI 2018

DIRECTION CENTRALE DES
COMPAGNIES RÉPUBLICAINES DE SÉCURITÉ

SOUS-DIRECTION DU SOUTIEN OPÉRATIONNEL

Bureau des Équipements et des Affaires Immobilières

PN/DCCRS/SDSO/EAI/N° 181510

Affaire suivie par : Cdtdef FOUILLAND Henri-Louis
Tél : 01.86.21.57.81

UNISA Police	46
Arrivé le :	07/05/2018
Pour réponse :	29
Pour information :	

Monsieur le Secrétaire Général,

Par courrier en date du 7 mars 2018, vous appelez mon attention sur différentes problématiques rencontrées au sein des « sections montagne ».

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Par ailleurs, les agents CRS « montagne » sont reconnus comme spécialistes. Deux certifications professionnelles font l'objet de traitements particuliers. D'une part la formation *de chef d'opération de secours* s'inscrit maintenant comme une équivalence de droit pour l'unité de valeur numéro 2, dans le cadre de l'obtention du grade de Brigadier-Chef. D'autre part, pour la formation *de chef de caravane de secours*, je vais saisir le DRCPN afin que cette spécificité soit rapidement intégrée et conduite à une équivalence pour l'avancement au grade de brigadier de police.

L'engagement dans les missions de secours est une priorité de la direction, celle accomplie par les montagnards en est un témoignage particulièrement remarquable. Je ne manquerai pas de vous tenir informé des suites données au suivi de ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma considération distinguée.

Très cordialement

**Le préfet
directeur central
des compagnies républicaines de sécurité**

Philippe KLAYMAN

**Monsieur Philippe CAPON
Unsa Police
25 rue des tanneries
75013 PARIS**